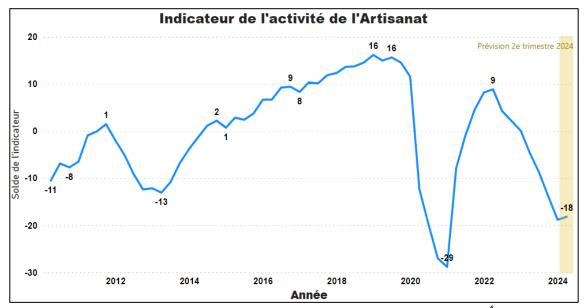
Situation économique au 1^{er} trimestre 2024 :

L'Artisanat reste fortement impacté par des conditions de marché défavorables



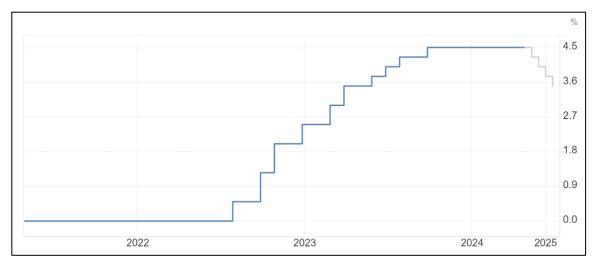
Dans un contexte marqué par des défis économiques croissants et des perturbations géopolitiques, la dernière enquête de conjoncture réalisée par la Chambre des Métiers montre qu'au premier trimestre 2024, le secteur de l'Artisanat au Luxembourg reste fortement sous pression, impacté par les conditions de marché défavorables. Selon les dernières données collectées, l'indicateur de l'activité du secteur de l'Artisanat, et notamment celui de la construction, montre une poursuite de la tendance baissière qui a commencé à se manifester significativement depuis le deuxième trimestre 2022. Au premier trimestre de cette année, l'indicateur d'activité de la construction (cf. graphique 7) a atteint un niveau historiquement bas de l'ordre de -25 points, soit une chute encore plus importante que lors de la crise sanitaire, ce qui reflète une contraction aiguë du marché du logement aggravée par une hausse rapide des taux d'intérêt destinée à contrer l'inflation persistante et l'escalade des coûts énergétiques.



<u>Graphique 1</u>: Historique et prévision de l'indicateur de l'activité du secteur de l'Artisanat¹ - période de référence 2008-2024

La poursuite de cette conjoncture défavorable se confirme par nos projections pour le second trimestre 2024 qui anticipent un maintien de l'indicateur de l'activité à son niveau actuel. Les graphiques inclus dans notre analyse montrent clairement que cette stabilisation s'inscrit dans un contexte de récession prolongée sans signe immédiat d'amélioration. La relation entre les taux d'intérêt directeurs, définis par la Banque Centrale Européenne, et les conditions de financement permettant de dynamiser le marché immobilier demeurent cruciale. La baisse globale anticipée, mais non garantie, des taux d'intérêt prévue d'ici la fin de 2024 pourrait offrir un léger soulagement, bien que des assouplissements plus significatifs des conditions bancaires ne soient pas attendus avant 2025.

¹ Le graphique représente le solde des réponses positives et négatives, <u>lissé à l'aide d'une moyenne mobile sur 4 trimestres</u>; en d'autres termes, le solde exprime la différence entre le pourcentage de chefs d'entreprise déclarant une hausse de l'activité et ceux constatant une baisse.



<u>Graphique 2 :</u> Historique et prévision 2024-2025 de l'évolution du taux d'intérêt directeur de la Banque Centrale Européenne. Source : Trading Economics.

Par référence au communiqué de presse du 7 mai 2024 relatif à la publication des chiffres-clés de l'Artisanat 2023² ainsi que des dernières données conjoncturelles, il paraît judicieux de bien distinguer la situation conjoncturelle de l'évolution structurelle, point essentiel pour comprendre les dynamiques actuelles et futures. Alors que la situation conjoncturelle représente des variations temporaires de l'activité économique, souvent dictés par des événements externes et des fluctuations économiques à court terme, l'évolution structurelle reflète des changements plus profonds et durables, notamment en termes de nombre d'entreprises et d'emplois. Temporairement, ces deux tendances ne sont pas nécessairement liées. La distinction entre la tendance conjoncturelle et structurelle est dès lors primordiale pour faire la part des choses. Comprendre ces nuances aide à mieux cibler les interventions, qu'elles soient politiques ou économiques et à formuler des réponses adaptées à la nature spécifique des défis rencontrés. En ce sens, bien que le secteur continue de faire face à de nombreux défis conjoncturels, nécessitant une forte réponse gouvernementale, l'Artisanat reste un secteur pérenne, montrant une capacité structurelle de résilience.

La dernière enquête supplémentaire réalisée par la Chambre des Métiers sur les répercussions des crises successives rapporte que les entreprises artisanales luxembourgeoises sont confrontées à une période d'incertitude économique. Ainsi, pour deux tiers des entreprises artisanales, la croissance nominale du chiffre d'affaires ne parvient pas à surpasser l'inflation, conduisant dès lors en termes réels à une stagnation ou à une réduction effective des revenus. En conséquence, non seulement environ 93% des entreprises artisanales anticipent une stagnation ou une baisse de leur chiffre d'affaires pour l'année 2024, mais 44% des entreprises signalent également une diminution de leur rentabilité, les petites entreprises étant particulièrement touchées. Cette situation a contraint 68% des entreprises à puiser dans leurs réserves financières, exacerbant davantage la pression économique sur le secteur.

Par ailleurs, cet enchaînement de causes à effets est particulièrement exacerbé pour le secteur de la construction, tant par la chute significative du volume de constructions autorisées que par la chute brutale du nombre de ventes sur plan (VEFA), indiquant un ralentissement marqué de l'activité à court et moyen terme. Cette tendance n'est pas sans conséquence côté emploi, dont les données fournies par l'IGSS montrent qu'au

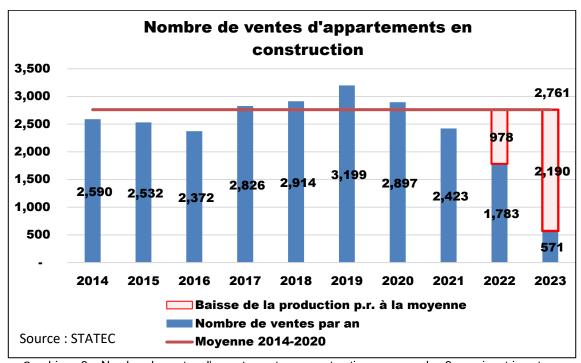
 $^{^2\ \}text{https://www.cdm.lu/mediatheque/media/communique-chiffres-cles-2023}$

cours du second semestre 2023, le secteur de la construction accuse une perte de 2.108 salariés, couplée à une diminution significative des heures supplémentaires et des intérimaires. Par ailleurs, environ un tiers des entreprises de construction envisage de réduire leur effectif en 2024, ne remplaçant par exemple pas les départs

1. Un état des lieux et des perspectives toujours préoccupantes pour 2024

1.1. La production de logements continue sa chute...

Le secteur de la construction au Luxembourg traverse une période particulièrement difficile, marquée par une baisse significative des transactions immobilières et de la production de logements. En 2023, le Grand-Duché a enregistré la plus forte baisse annuelle des transactions immobilières parmi les pays européens, avec une diminution de 43%³. Le volume des transactions est resté faible tout au long de l'année, sans montrer de signes de reprise imminente. En particulier, les transactions concernant les appartements en construction (VEFA) ont chuté dramatiquement, ne représentant en 2023 que le cinquième de leur niveau habituel de 2015 à 2019.



<u>Graphique 3</u>: Nombre de ventes d'appartements en construction au cours des 3 premiers trimestres, 2014-2023

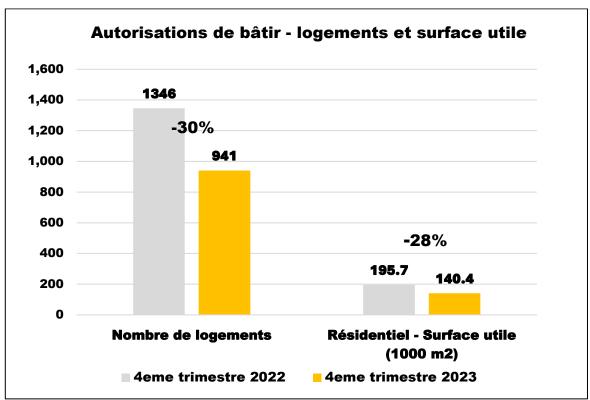
Alors que les chiffres pour les 3 premiers trimestres 2023 montraient une diminution de 1.417 actes de ventes par rapport à la moyenne des années 2014 à 2020, le résultat des ventes réalisées au cours du 4^{ème} trimestre 2023 vient alourdir considérablement la baisse du volume d'actes de vente, en diminution de 2.190 sur l'année 2023 par rapport à la moyenne.

³ Statec et Eurostat , "Conjoncture Flash", Publication mensuelle sur l'état de la conjoncture luxembourgeoise, avril 2024, https://statistiques.public.lu/dam-assets/catalogue-publications/conjoncture-flash/2024/flash-04-24.pdf

En effet, ce ne sont que 107 logements supplémentaires (VEFA) qui se sont vendu au cours du dernier trimestre de l'année 2023. Cette chute drastique dans le nombre d'actes de ventes d'appartements en VEFA vient donc, comme annoncé lors de la précédente note, surpasser les prévisions émises pour 2023 relatives à une baisse estimée à 1.500 logements par rapport aux années antérieures.

On peut toutefois se demander si les mesures annoncées le 31 janvier par le Gouvernement pour relancer le marché immobilier n'ont pas créé une situation d'attente au quatrième trimestre 2023 auprès des clients potentiels, puisque les mesures (p.ex. hausse du taux d'amortissement accéléré et introduction d'un « Bëllegen Akt » destiné à l'investissement locatif) ne sont entrées en vigueur rétroactivement qu'à partir du 1er janvier 2024⁴.

Ces mesures, jugées insuffisantes par plus de la moitié des constructeurs pour stimuler la demande à court terme, n'incitent malheureusement pas les professionnels du secteur à lancer de nouveaux projets ou à poursuivre les projets en cours, puisque la législation actuelle pénalise les acheteurs d'un logement dont la construction est déjà bien avancée, en les obligeant à payer des droits d'enregistrement sur la quote-part construction déjà réalisée.



Graphique 4 : Nombre de logements et surface utile autorisée, 2022-2023

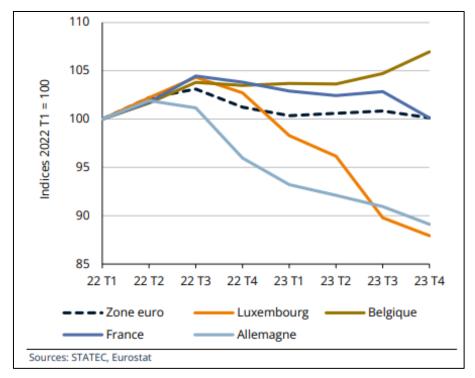
Par ailleurs, les autorisations de bâtir peuvent être utilisées comme indicateur précurseur, indiquant la tendance future de ce qui sera réalisé sur les prochains mois, voire les prochaines années. Les données concernant les autorisations de bâtir publiées par le STATEC indiquent d'un côté le nombre de logements autorisés, et de l'autre la surface utile autorisée en m². Entre le 4e trimestre 2022 et le 4e trimestre 2023 le nombre

_

⁴ Projet de loi voté en date du 14 mai 2024 à la Chambre des Députés.

de logements autorisés a chuté de 30% pour s'établir à uniquement 941 unités, alors que la surface utile autorisée, quant à elle, a diminué de 28%, pour atteindre un niveau de 104.400 m². Le pic reste donc bien établi au 4e trimestre 2014, avec respectivement 2.772 logements et 472.000 m² de surface utile autorisée.

Autre point notable, cette tendance baissière a finalement fini par se manifester de manière importante dans les prix de vente des logements. En effet, les derniers chiffres publiés par le STATEC indiquent qu'au quatrième trimestre 2023, les prix immobiliers au Luxembourg ont continué de baisser, marquant un recul de 2.1% par rapport au trimestre précédent. Cette baisse s'inscrit dans une tendance plus large observée dans la zone euro, mais avec une intensité particulièrement forte au Luxembourg où la diminution annuelle des prix est la plus forte, atteignant 9.1%, soit bien au-delà de la dernière baisse observée en 2009 lors la crise financière (-1,1%)⁵.



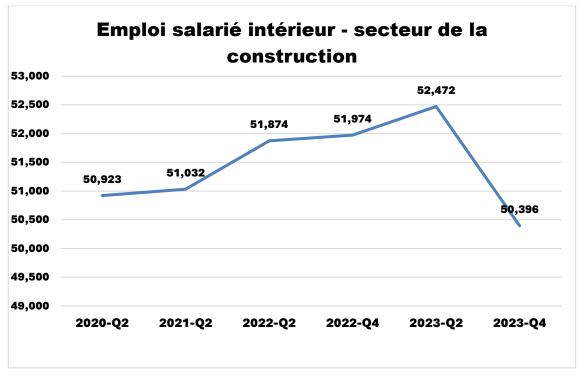
Graphique 5: Evolution des prix de vente immobiliers en zone euro sur la période 2022-2023

1.2. ... avec un niveau d'emploi résilient mais poursuivant sa tendance baissière

Pour rappel, en se basant sur l'hypothèse de la baisse du nombre de logements réalisés en 2023, estimée à 1.500 par les représentants du secteur, la Chambre des Métiers a pu calculer le nombre d'emplois menacés par ce retournement conjoncturel. Ainsi, dans une note⁶ publiée le 7 juillet 2023, elle avait estimé que 4.600 emplois seraient potentiellement impactés, représentant environ 8,6% de l'emploi total du secteur en 2022.

⁵ Statec et Eurostat ,"Conjoncture Flash", Publication mensuelle sur l'état de la conjoncture luxembourgeoise, avril 2024, https://statistiques.public.lu/dam-assets/catalogue-publications/conjoncture-flash/2024/flash-04-24.pdf

⁶ Impact économique de la crise de la construction / logement https://www.cdm.lu/mediatheque/media/impact-economique-de-la-crise-de-la-construction-logement



Graphique 6 : Emploi salarié intérieur du secteur de la construction, 2020-2023 (IGSS)

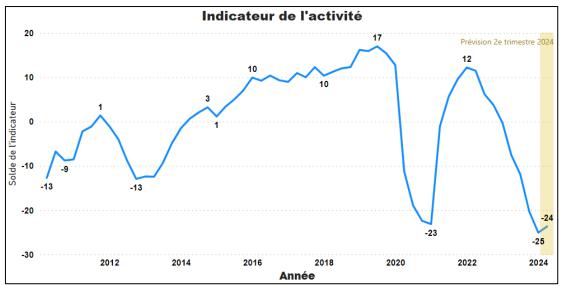
De façon surprenante, le secteur de la construction est parvenu à faire preuve d'une certaine résilience au cours des 6 premiers mois de l'année 2023, stabilisant le nombre d'emplois, pour finalement progresser et atteindre un pic de 52,472 salariées au 2ème trimestre 2023, soit son plus haut niveau depuis 2020. Néanmoins, les données partagées par l'IGSS montrent qu'en seconde moitié de l'année 2023, ce secteur a subi une perte substantielle de plus de 2.076 salariés, soit une réduction de 4%. Sans amélioration notable de la situation conjoncturelle actuelle, cette chute laisserait dès lors présager une perte plus considérable de l'emploi dans l'Artisanat en 2024.

Il semble en effet que la résilience du secteur de la construction en matière d'emploi vient du fait que jusqu'à maintenant, les entreprises ont essayé de garder la plupart de leurs salariés, l'ajustement se faisant dans un premier stade à travers la suppression des heures supplémentaires et la baisse des heures travaillées par les travailleurs intérimaires.

Cette perte de salariés risquerait alors de freiner la reprise du rythme de production de logements à moyen terme, lorsque les conditions de financement et d'accès au crédit se seront améliorées et que la demande de logements marquera son retour. En cas de reprise, cette perte de vitesse serait dès lors susceptible de provoquer une nouvelle contraction de l'offre, renforçant davantage le problème structurel auquel se retrouve confronté le pays depuis plusieurs années dans le secteur du logement.

2. Evolution conjoncturelle des différents groupes de métiers

2.1. Construction



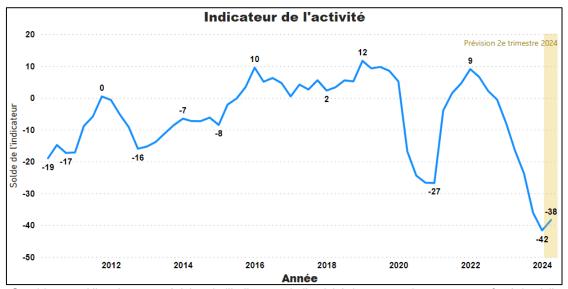
Graphique 7: Historique et prévision de l'indicateur de l'activité du secteur de la construction, 2011-2024

L'analyse du secteur de la construction montre une continuation de la tendance baissière avec l'indicateur d'activité tombant à -25 points au premier trimestre 2024. Cette baisse soutenue, bien illustrée par le graphique 7, est le résultat d'une contraction continue du marché du logement, exacerbée par les hausses de taux d'intérêt et une offre insuffisante de nouveaux logements.

Malgré une légère amélioration prévue au deuxième trimestre 2024 avec un indicateur à -24 points, la reprise semble lointaine. La réduction de la surface bâtie autorisée montre que les entreprises de construction sont confrontées à des défis majeurs en termes de volume de commandes et de planification à long terme, ce qui pourrait continuer davantage à nuire à leur stabilité financière et opérationnelle en l'absence de soutien ou de perspectives plus favorables se profilant à l'horizon.

Cette tendance a (et continue à avoir) des implications macroéconomiques significatives pour l'économie luxembourgeoise, notamment en termes d'emploi et de contribution au PIB. De plus, une offre insuffisante de logements va continuer à accentuer ce problème structurel, risquant à terme, de réduire l'attractivité du Luxembourg.

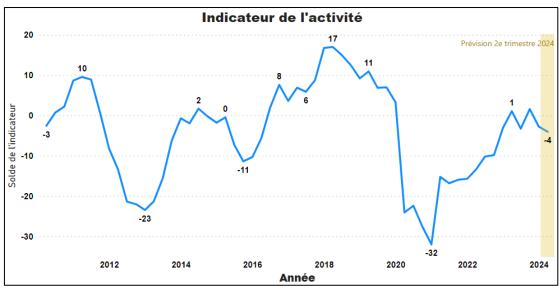
Gros œuvre et génie civil



Graphique 8 : Historique et prévision de l'indicateur de l'activité du secteur du gros-œuvre & génie civil, 2011-2024

Le secteur du gros-œuvre et du génie civil, critique pour le démarrage des projets de construction, a vu son indicateur d'activité chuter drastiquement à -42 points au premier trimestre 2024, se traduisant notamment par le fait que 44% des entreprises annoncent que leur activité a baissé et 2 % indiquant le contraire. Cette continuation de la tendance baissière, ayant démarré le premier trimestre 2022, a été particulièrement sévère, reflétant non seulement les impacts des conditions économiques globales mais aussi une réduction spécifique des investissements communaux par rapport à 2023, une année électorale marquée par l'avancement de certains projets d'infrastructure. Bien qu'une amélioration mineure à -38 points soit attendue pour le deuxième trimestre 2024, le secteur reste l'un des plus affectés, avec un besoin urgent de stimulation par des investissements publics. Cette situation constitue une réelle opportunité pour les organismes du secteur public d'anticiper les projets d'investissement, que ce soit au niveau des constructions nouvelles ou des rénovations, afin de faire d'une pierre deux coups. Car par le biais d'une politique anticyclique renforcée, ces pouvoirs adjudicateurs profiteraient de prix compétitifs tout en stimulant l'activité du secteur de la construction.

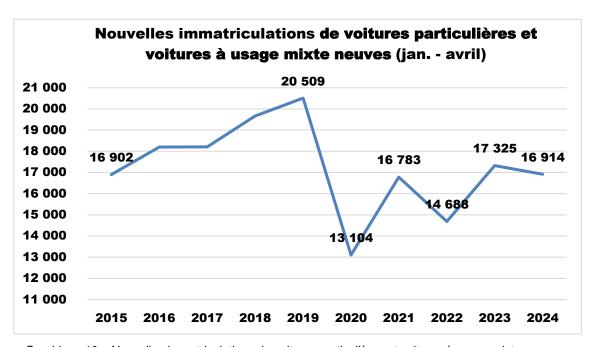
2.2. Mécanique



Graphique 9 : Historique et prévision de l'indicateur de l'activité du secteur de la mécanique, 2011-2024

Selon les résultats de l'indicateur de l'activité, le secteur de la mécanique, englobant le secteur de l'automobile ainsi que les ateliers mécaniques, éprouve des difficultés croissantes à retrouver ses marques. En effet, depuis le début de l'année 2023, il fluctue autour de 0 et donc bien en-dessous du niveau qu'il a connu avant la crise sanitaire. Comme le montre le graphique 9, la situation semble s'être d'ailleurs davantage aggravée pour le secteur, affichant un indicateur d'activité à -3 points au premier trimestre 2024. Un climat d'incertitude de la part des clients, professionnels et particuliers explique en grande partie cette stagnation

Quant aux prévisions, celles-ci indiquent une poursuite de la tendance baissière avec un indicateur affichant -4 points pour le deuxième trimestre 2024, illustrant dès lors une baisse continue de la confiance des entreprises et de la demande potentiel.

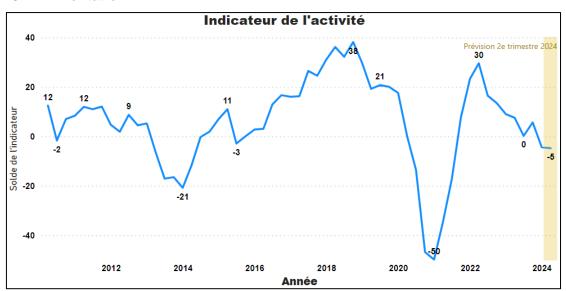


<u>Graphique 10</u>: Nouvelles immatriculations de voitures particulières et voitures à usage mixte neuves, 2015-2024

Selon les données du STATEC, 16.914 voitures ont été immatriculées pendant les 4 premiers mois de l'année 2024, représentant une baisse de 2% par rapport à la même période en 2023. Ce chiffre reste encore de 18 % inférieur au niveau atteint en 2019, lorsque 20.509 voitures neuves ont été immatriculées.

Au niveau de la motorisation, la baisse de 2% entre les 4 premiers mois de l'année 2023 et 2024 se traduit par une baisse de 17 % des voitures à moteur thermique et d'une augmentation de 14% des voitures électriques ou hybrides. Les propriétaires de voitures électriques bénéficient certes de coûts d'entretien réduits, mais cela entraîne une baisse des revenus pour les mécatroniciens d'autos.

2.3. Alimentation

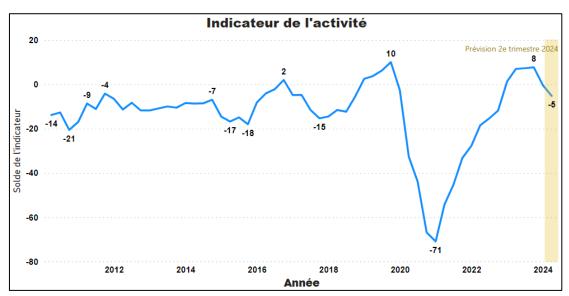


Graphique 11 : Historique et prévision de l'indicateur de l'activité du secteur de l'alimentation, 2007-2024

Le secteur de l'alimentation est également sous pression, avec un indicateur tombant à -4 points au premier trimestre 2024, comme le détaille le graphique 11. La combinaison d'une inflation élevée, d'une hausse des coûts des matières premières, des charges de personnel et de l'énergie a contraint les entreprises à répercuter partiellement ces coûts sur les prix de vente. Cette situation entraîne une nouvelle contraction anticipée de la demande, se traduisant par une prévision de -5 points pour le deuxième trimestre 2024.

Pour faire face à cette tendance baissière, les entreprises du secteur doivent envisager des stratégies de gestion des coûts efficaces et des approches innovantes pour maintenir l'accessibilité et la qualité des produits alimentaires. Néanmoins, compte tenu de l'environnement inflationniste et de l'incertitude générale régnante, il est actuellement encore très difficile de faire des prévisions concernant la demande, notamment celle des ménages.

2.4. Mode, Santé Hygiène (MSH)

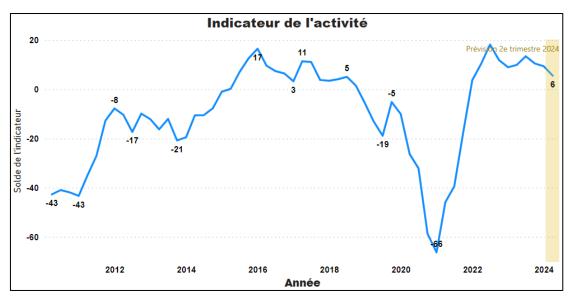


<u>Graphique 12</u>: Historique et prévision de l'indicateur de l'activité du secteur de la Mode Santé Hygiène, 2007-2024

Après avoir atteint le creux de la vague de la crise sanitaire au 1er trimestre 2021 avec un solde de -71 points, l'indicateur de l'activité grimpe à un niveau de 8 points au 4e trimestre 2023. Tels qu'anticipé, après avoir poursuivi une relance en forme de « V » démontrant une relance de l'activité, le secteur de la MSH accuse un ralentissement significatif au premier trimestre 2024 avec un indicateur d'activité s'établissant à -0.3 points, et les chefs d'entreprises du secteur anticipent une tendance encore plus défavorable avec un indicateur prévu à -5 points pour le deuxième trimestre 2024.

Ce recul est attribuable à plusieurs facteurs, notamment l'augmentation des coûts opérationnels comme les frais de personnel et le coût des matières premières, qui ont poussé les entreprises à ajuster leurs prix de vente. Bien que des signes de reprise initiale aient été observés suite à la crise sanitaire, les défis persistants liés à l'environnement économique incertain et les changements dans les habitudes de travail, tels que la diminution du télétravail, n'ont pas suffi à maintenir cette reprise.

2.5. Communication



<u>Graphique 13</u> : Historique et prévision de l'indicateur de l'activité du secteur de la communication, 2007-2024

Le secteur de la communication au Luxembourg, incluant une diversité d'acteurs tels que les imprimeries, les ateliers graphiques, et les professionnels du spectacle, démontre actuellement une capacité à maintenir une activité économique relativement stable malgré une légère diminution de l'activité par rapport au 4ème trimestre 2023, avec un indicateur s'établissant à 9 points au premier trimestre de 2024. Alors que l'indicateur d'activité fluctuait depuis le 4ème trimestre 2022 entre 9 et 13 points, les prévisions pour le deuxième trimestre suggèrent une nouvelle baisse, avec un indicateur attendu à 6 points. Cette tendance peut notamment refléter l'impact des réductions des budgets marketing des clients professionnels et des ajustements réglementaires, comme la récente loi sur les déchets qui a modifié les pratiques de distribution des publicités. Néanmoins, une certaine résilience du secteur semble persister malgré ces défis, illustrant une adaptabilité notable aux changements conjoncturels et réglementaires qui pourraient influencer les stratégies de communication et de marketing à l'avenir.

La Chambre des Métiers réalise tous les trois mois une enquête conjoncturelle auprès des entreprises de l'Artisanat.

Les résultats de la présente enquête de conjoncture se basent sur près de 1.000 réponses d'entreprises artisanales représentant plus de 32.000 emplois, ce qui équivaut à un taux de représentativité de 44% des entreprises contactées.

En tant que chambre professionnelle, la Chambre des Métiers représente l'ensemble des entreprises de l'Artisanat, à savoir celles de l'alimentation, de la « mode, santé, hygiène », de la mécanique, de la construction et de la « communication, multimédia, art et autres activités ».